

espèces d'arbres et il faut penser au traitement des grumes avant
le sciage. Certaines espèces sont émaillées et peuvent être
écortées sur un certain ess, tandis que d'autres, en raison des
dégradations des insectes et des champignons, doivent être
coupées et immédiatement traitées, ou "antroposées" dans les eaux
tranquilles d'une rivière voisine.

Le traitement du bois d'œuvre après qu'il a été scié varie aussi
grandement. Certaines espèces doivent être vaporisées à l'aide
d'une substance toxique pour empêcher la coloration et la
dégradation par les insectes avant que le bois d'œuvre soit
conditionné, certaines doivent être séchées au four, d'autres
peuvent être séchées à l'air.

Les sciées doivent être empilées sur un certain élève et bien
drainé, bien au-dessus du niveau des "hautes eaux", courant
durant la saison des pluies. Les grumes sont reçues par eau, par
canton ou par les deux modes de transport, et peuvent avoir une
taille allant jusqu'à 6 pieds de diamètre et de 8 à 12 pieds de
long. Les grumes peuvent également passer de moins de 500 livres
à plus de dix tonnes. A l'intérieur de la scierie elle-même,
les morceaux tronçonnés de la grume peuvent passer jusqu'à une
tonne. L'épuration à la saie à chaîne dans la cour à grumes
est un usage pratiqué généralement.